

# Les ÉCHOS ))) de Saint-Cast Le Guildo

N° 95

Le Journal municipal de la commune  
octobre 2017

**Dossier spécial  
environnement**  
retrouvez les préoccupations  
environnementales  
de notre ville en p 12



[www.villedesaintcastleguildo.fr](http://www.villedesaintcastleguildo.fr)

**SALON DE L' ARTISANAT ET DES  
SAVOIR-FAIRE les 28 et 29 octobre 2017**  
à la salle d'Armor → + d'infos en p 23

► **Place aux mômes :**  
Mardi 31 octobre  
à la salle d'Armor  
+ d'infos en p 23

► **Des jeux dans tous les sens :**  
Animations familiales multisensorielles  
2 et 3 novembre 2017  
+ d'infos en p 24



# ÉDITO

## Améliorer notre environnement



***Depuis 2 ans, nous avons supprimé notre magasin de produits phytosanitaires et avons anticipé les lois Grenelle qui proscrivent l'emploi de ces traitements sur l'espace public. Vous aurez constaté les changements dans nos rues, cimetières et espaces verts.***

Ces bouleversements ont généré de nouvelles tâches plus manuelles et plus pénibles pour nos agents. L'achat de désherbeuses à balais mécaniques a limité l'usage des binettes et autres travaux manuels. Nos jardiniers ont aussi modifié leurs méthodes de travail : paillages, couvre sols et autres plantes à feuillage persistant sont désormais employés. Sur nos trottoirs, le mélange terre/pierre avec gazon « pousse lente » est préconisé plutôt que le goudronnage. Il favorise l'infiltration des eaux de pluies, évite ainsi la pollution de nos plages et peut jouer un rôle dans la prévention des inondations.

Nous plantons des végétaux économes en eau et en entretien. Quelques herbes sauvages prolifèrent dans nos cimetières et sur nos voies publiques. Les services de la ville entreprennent, dès cette année, des travaux dans nos cimetières, afin de faciliter l'entretien et rendre possible l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Rien n'est parfait, supprimer tous les produits, sous-entend adapter notre espace à ces nouvelles techniques. Un arbre sans traitement abrite une colonie importante d'insectes et favorisera le retour des oiseaux, et donc le maintien de la biodiversité. Nos nouveaux aménagements intégreront ces contraintes : suppression des bordures de trottoirs, noues de rétention d'eau. Nous devons accepter cette nouvelle approche. On ne peut qu'améliorer la santé de notre planète ; Il nous faut tolérer les herbes sauvages sur les voies publiques, garantes d'un espace sans produits, plutôt que nos anciens glacis urbains.

Enfin les contraintes budgétaires ne nous permettent pas d'embaucher davantage d'agents.

La remise à niveau de la station d'épuration des eaux usées de Notre-Dame du Guildo est achevée. Cette dernière est déjà opérationnelle. Pour les riverains, ce premier été s'est révélé sans odeurs, moustiques ou autres pollutions. Les résultats épuratoires sont conformes à nos attentes et correspondent aux normes les plus strictes imposées par les services de l'état. Nous avons choisi une technologie sans addition de réactifs chimiques, les boues nourrissent des lits de roseaux. Le site conservera un plan d'eau d'agrément, la grande lagune deviendra une plantation de saules servant d'écran végétal et de bois de chauffage. Un dossier plus complet sera présenté dans le journal de novembre.

***Ces programmes ont le mérite de préserver notre environnement et d'améliorer notre quotidien. Il nous faut un peu de tolérance afin de s'adapter à cette transition, les lois Grenelle de l'environnement nous l'imposent.***

René LORRE - Adjoint au Maire

# LES INFOS de la Mairie

## ▼ VOIRIE

### Un giratoire au lieu-dit "Le Poteau"

Depuis de nombreuses années, le rond-point du Lieu-dit « Le Poteau » était attendu. Longtemps promis, sa construction est enfin décidée. Bonne nouvelle, les travaux vont débiter prochainement.

• Carrefour dangereux, à la visibilité faible, situé sur la départementale 786 entre Matignon et Notre dame du Guildo, il a d'ailleurs été équipé récemment d'une signalétique routière invitant fortement les automobilistes à respecter impérativement la vitesse de 70 km/h.

Les castins et guildocéens savent l'importance du flux automobile estival quotidien de ce carrefour. Autre intérêt non négligeable à la réalisation de ce giratoire : il permettra de matérialiser l'entrée de St Cast et permettra un accès plus aisé aux visiteurs de la station balnéaire.

Des espaces pour des arrêts de bus en site protégé y seront également aménagés.

Le rond-point aura 18 m de diamètre et un anneau de 7 m de large. Le coût prévisionnel envisagé est de 500 000€ et sera pris en charge par le département (route départementale).



## ▼ CONCOURS

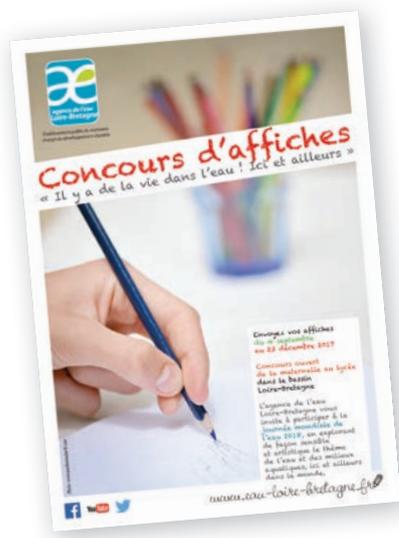
### Participez au concours d'affiches pour célébrer la Journée mondiale de l'eau ! "Il y a de la vie dans l'eau ! Ici et ailleurs"

Concours ouvert de la maternelle au lycée dans le bassin Loire-Bretagne. L'agence de l'eau vous invite à participer à la journée mondiale de l'eau 2018, en explorant de façon sensible et artistique le thème de l'eau et des milieux aquatiques, ici et ailleurs dans le monde.

• Envoyez vos affiches du 4 septembre au 23 décembre 2017.

Les lauréats verront leur projet devenir l'affiche 2018 pour célébrer la journée mondiale de l'eau. Elle sera diffusée, pour le 22 mars, à tous les établissements scolaires du bassin Loire-Bretagne, et mise en valeur sur les sites et réseaux sociaux, de l'agence de l'eau et de ses partenaires. Ils seront félicités et récompensés par l'agence de l'eau.

Nouveauté cette année : la classe lauréate se verra offrir en fin d'année scolaire, une sortie pédagogique sur l'eau et les milieux aquatiques, encadrée par une association à l'environnement, agrémentée par le ministère chargé de l'Éducation Nationale.



Toutes les infos sur : [www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)

> Édito	p 2
> Les infos de la Mairie	p 3
> Les travaux	p 5
> Les échos du conseil municipal	p 6
> Bilan UMPS et Marchés estival	p 10
> Grand Quizz 2016	p 11
> Dossier : nos préoccupations environnementales	p 12
> Les 20 ans de la bibliothèque municipale	p 16
> Le camping de Pen Guen	p 18
> Vie des associations	p 19
> Retour sur Évènements	p 20
> État Civil	p 22
> Permis de construire	p 23
> Animations à venir	p 24

#### Mairie de Saint-Cast le Guildo

1 place de l'Hôtel de Ville  
22 380 ST-CAST-LE GUILDO  
Tél. : 02 96 41 80 18  
[mairie@saintcastleguildo.fr](mailto:mairie@saintcastleguildo.fr)  
Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi :  
9 h-12 h et 14 h-17 h  
et le samedi : 9 h-12 h

#### Mairie annexe de Notre-Dame du Guildo

22380 NOTRE-DAME DU GUILDO  
Tél. : 02 96 41 07 07  
[mairie.annexe@saintcastleguildo.fr](mailto:mairie.annexe@saintcastleguildo.fr)  
Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi,  
Vendredi : 9h-12h et 14h-17h, Mercredi :  
9h-12h, Jeudi : 9h-12h et 14h-16h,  
Samedi : 10h-12h.

#### Site internet :

[www.villedesaintcastleguildo.fr](http://www.villedesaintcastleguildo.fr)

#### Directrice de la publication :

Josiane ALLORY

#### Comité éditorial :

Olivier COJEAN, Frédéric BRÉBANT,  
Géraldine DESCOMES,  
Annie LEBLANC, Gilles BLANCHET  
Thomas JARRY, Agnès DURAND.

#### Photo de couverture :

Services de la Mairie  
Dépôt légal imprimerie 2005

#### Conception - mise en page :

Cocktail Graphic  
46 Le Kerpont - 22130 ST-LORMEL  
Tél. : 09 72 57 77 92  
[www.cocktail-graphic.com](http://www.cocktail-graphic.com)

#### Impression et façonnage :

MEDIA GRAPHIC  
23 Rue des Veyettes, 35000 Rennes  
Tél. : 02 99 86 71 86  
[www.e-media-graphic.com](http://www.e-media-graphic.com)



> à la Mairie Annexe : le mardi 5 décembre et le vendredi 15 décembre, de 9h30 à 11h30

Nous rappelons que la distribution des colis, aussi bien en Mairie qu'à domicile, est faite par des personnes bénévoles, que nous remercions chaleureusement pour leur fidélité à nos côtés. C'est la raison pour laquelle la distribution à domicile est réservée aux personnes ayant des difficultés à se déplacer en mairie.

▼ ACTION SOCIALE

**INSCRIPTIONS au repas des anciens et au colis pour Noël prochain**

Comme chaque année, la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale organisent le repas de Noël, ainsi que la distribution des colis pour ceux qui préfèrent cette formule, réservé aux personnes âgées de 73 ans et

plus cette année. **Le repas aura lieu le samedi 2 décembre, à la Salle d'Armor.**

Comme l'année passée, une participation de 10 € sera demandée aux convives du repas; pour les accompagnateurs, le montant de la participation s'élèvera à 27 €. Les membres du CCAS vous y retrouveront avec plaisir.

La distribution des colis sera faite comme chaque année dans les 2 mairies :

> à la Mairie : les mardis 5 et 12 décembre, les vendredis 8 et 15 décembre, de 9h30 à 11h30.

▼ COMMÉMORATION

**Cérémonie patriotique de la signature de l'Armistice de la Guerre 1914/1918**

**Samedi 11 Novembre 2017**

- à 11 H au monument aux morts de Saint-Cast - Place Beaucorps

- à 11 H 30 au monument aux morts du Guildo - près de l'église

Vin d'honneur à la mairie annexe du Guildo



**CCAS de Saint-Cast Le Guildo ▼**

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS DE FIN D'ANNÉE Samedi 2 décembre 2017 à la Salle d'Armor**

Repas ou colis proposé par le Maire, le conseil Municipal et les membres du Centre Communal d'Action Sociale aux personnes âgées de **73 ans et +\***.

**Bulletin d'inscription à retourner en Mairie avant le 11 novembre 2017 au plus tard.**

M. : .....

Date de naissance : .....

M<sup>me</sup> : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Au choix :

**REPAS** (Merci de joindre votre participation de {convive : 10 € + accompagnateur éventuel : 27 €} par chèque à l'ordre du Trésor public)

**COLIS DE NOEL à retirer en Mairie** >  Mairie de SAINT-CAST LE GUILDO  Mairie de NOTRE DAME DU GUILDO

**COLIS DE NOEL porté à domicile**

**DON DU COLIS** >  Au C.C.A.S de Saint-Cast Le Guildo  À une association caritative de votre choix

(À Préciser).....

**RAPPEL : les bulletins reçus après le 11 Novembre 2017 donneront lieu à une distribution en Janvier 2018.**



## ⌚ ⌚ Les derniers travaux à Saint-Cast Le Guildo

- > 1) Montage du local technique affecté pour les jardins partagés (St-Cast)
- > 2) Travaux de désensablage sur la grande plage
- > Travaux de remisage des matériels des festivités, nettoyage, réparation
- > La remise en double sens du Bd Duponchel
- > Nettoyage et travaux dans les cimetières, celui du Guildo va être ressablé et le portail modifié pour être aux normes PMR

## ⌚ Démolition Hôtel de la Poste

La première démarche des travaux de démolition de l'Hôtel de la Poste a commencé par l'abattage des arbres et arbustes jouxtant le parking de la Mairie. Démarrage des travaux le 2 octobre pour une durée de 10 semaines.



# Les ÉCHOS du Conseil Municipal

## du 29 août 2017

Pour information, l'intégralité de ce conseil est affiché en Mairie et consultable sur le site de la mairie : [www.villedesaintcastleguildo.fr](http://www.villedesaintcastleguildo.fr)



### ► FONCTIONNEMENT

#### ■ DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE DE RÉALISATION DU PORT DE SAINT-CAST

En application de l'article L5721-7 du CGCT, le syndicat mixte est dissous de plein droit « à la fin de l'opération qu'il avait pour objet de conduire » ;

- > Considérant l'article 9 des statuts du Syndicat Mixte, « le syndicat est créé pour la durée des missions visées à l'article 2 et pour une durée maximale de cinq ans ou jusqu'à la fin des travaux de réalisation du port » ;
- > Vu l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2006 ;
- > Vu la délibération du Comité syndical du 18 avril 2017, prononçant le principe de la dissolution du Syndicat Mixte au 31 décembre 2017 ;
- > Considérant qu'au regard de l'absence de perspective, et d'aucune activité le comité syndical du 18 avril dernier a acté : Le principe de dissolution du syndicat mixte au 31 décembre 2017 ;

> Considérant que la dissolution peut être prononcée sur délibérations concordantes de tous les membres du syndicat et qu'un arrêté préfectoral pourra ensuite acter la dissolution, en prévoyant les modalités de liquidation du syndicat telles que définies par les membres ;

#### ))) LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE :

- > D'acter la dissolution du syndicat mixte de Saint-Cast au 31 décembre 2017 ;
- > De valider le transfert de la valeur de l'actif au Département conformément à la balance réglementaire des comptes :  
Transfert de l'excédent d'investissement d'un montant de 9180,80 € qui se décompose en :
  - > Crédit : FCTVA (10222) de 127686 € et les subventions non transférables (1322, 1323, 13241, 13248, 1327, 1328) de 29143546,61 € ;
  - > Débit : Constructions (2313) de 29260556,17 € et différences sur réalisations d'immobilisations (193) de 1495,64 €

- > Transfert de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 3264,67 €
- > D'acter que le Département se substitue dans les droits et obligations contractuelles du Syndicat Mixte qui pourraient intervenir postérieurement à la dissolution effective du Syndicat selon les modalités définies au protocole d'accord joint en annexe de la présente délibération ;
- > D'autoriser le Maire à signer ledit protocole ;
- > D'acter que le Département assurera le rôle d'interlocuteur unique dans le suivi des contentieux en cours jusqu'à l'extinction de la procédure et dans la gestion du contrat d'assurance avec la SMACL ;
- > D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents à cet effet.

### ► FINANCES

#### ■ FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) –MODALITÉS D'ATTRIBUTION POUR L'ANNÉE 2017

Conformément aux orientations fixées par le Parlement en 2011 (article 125 de la Loi de Finances initiale pour 2011), l'article 144 de la Loi de Finances initiale pour 2012 a institué un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal.

Ce mécanisme de péréquation appelé Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) consiste à prélever une fraction des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Il nous appartient donc désormais de nous prononcer sur la répartition du FPIC entre l'EPCI et ses communes membres. Pour mémoire, trois méthodes de répartition sont possibles

#### > La répartition dite de « droit commun »

La part de l'EPCI est fixée en fonction du coefficient d'intégration fiscale (CIF). Le prélèvement restant est réparti entre les communes en fonction de leur insuffisance de potentiel financier par habitant et leur population. Aucune délibération n'est nécessaire dans ce cas.

## LES ÉCHOS du Conseil Municipal du 29 août 2017 (suite)

### > Une répartition à « la majorité des deux tiers du conseil »

La part de l'EPCI est déterminée en fonction du coefficient d'intégration fiscale (CIF) ou d'un autre critère sans que celui-ci n'ait pour effet de s'écarter de plus de 30 % le résultat obtenu de la répartition effectuée avec le CIF.

### > Une répartition « dérogatoire libre »

Dans ce cas, il nous appartient de définir librement la nouvelle répartition du reversement suivant nos propres critères.

La commission des finances de Dinan Agglomération a procédé à l'analyse de différents scénarios de pondération du droit commun par les critères légaux. Ce travail n'a pas permis d'aboutir à un scénario réduisant l'écart pour certaines communes entre la répartition de droit commun en 2016 et la répartition de droit commun en 2017.

La commission a proposé d'attribuer l'intégralité du FPIC à l'EPCI puis un reversement par l'EPCI d'une AC égale au montant de droit commun du FPIC des communes en 2016 (perte de la bonification pour les communes de l'ex-Dinan Communauté) et répartition de la différence entre enveloppe droit commun 2016 et 2017 (105 000 €) entre les communes de l'ex Communauté de Communes du Pays de Maignon en fonction de la population légale. Cette opération est neutre pour la Communauté d'Agglomération.

Le Conseil Communautaire a retenu la proposition de la commission des Finances.

En conséquence, le Conseil Communautaire réuni le 17 juillet 2017 avec 84 voix pour et une voix contre :

- > a adopté une répartition dérogatoire libre avec affectation de l'intégralité du FPIC à Dinan Agglomération ;
- > a adopté le principe du reversement aux communes par Dinan Agglomération d'une allocation de compensation égale au montant de droit commun du FPIC 2016 (tableau joint) ;

Afin d'entériner la proposition du Conseil Communautaire, les conseils municipaux sont appelés à délibérer dans un délai de deux mois soit avant le 17 septembre 2017 pour approuver l'affectation de l'in-

tégralité du FPIC à Dinan Agglomération (approbation à l'unanimité des Conseils Municipaux et à la majorité simple au sein de chaque Conseil Municipal). Si les conseils municipaux n'ont pas délibéré avant le 17 septembre 2017, ils sont réputés avoir approuvé la délibération de l'EPCI.

Il appartiendra ensuite à la CLECT de se prononcer sur la modification des allocations de compensation.

### ))) APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL ÉMET UN AVIS DÉFAVORABLE

- à la proposition de répartition dérogatoire libre avec affectation de l'intégralité du FPIC à Dinan Agglomération ;  
- et au principe du reversement aux communes par Dinan Agglomération d'une allocation de compensation égale au montant de droit commun du FPIC 2016 ;

### VOTE : A L'UNANIMITÉ

Le Conseil Municipal regrette l'absence d'égalité de traitement et d'équité entre les communes du territoire de l'ancienne communauté de communes du Pays de Maignon et à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération.

Il s'interroge également sur le mode de calcul utilisé.

### ■ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – TENNIS-CLUB DE SAINT-CAST LE GUILDO

Le complexe municipal de Tennis est géré par un opérateur privé (KW Tennis) titu-

laire d'une délégation de service public sous forme de bail emphytéotique administratif pour une période de 18 ans à compter de 2007.

L'activité sportive est portée par une association affiliée à la Fédération Française de Tennis, le TC de Saint-Cast Le Guildo.

Suite à la demande de l'association, le nouveau Bureau de l'association du Tennis-Club de Saint-Cast qui venait d'être désigné, a été reçu en Mairie par le Maire et des Adjoints le 2 juin 2017.

Au cours de cette réunion, les nouveaux dirigeants ont fait part des difficultés financières de l'association principalement dues au poids des charges fixes que constituait l'emploi de professeur de tennis à temps partiel.

L'association comptait 37 licenciés cotisant en 2016-2017. Ce qui représente une recette licences de 6582 €. Les autres recettes de fonctionnement de l'association sont constituées par des opérations ponctuelles (soirée repas, vente de balles, buvette) et n'apportent qu'un complément de recettes très léger (500 €).

Le coût d'un emploi à temps partiel représentait à lui seul pour une année 6977,28 €. Constatant que la poursuite de cet emploi mettait en péril l'association, le Bureau a décidé de procéder au licenciement du professeur de tennis sous forme de rupture conventionnelle à échéance du 1er juillet 2017, ce qui conduit l'association à honorer les charges correspondantes jusqu'au 30 septembre.

Les conseils du Comité Départemental de Tennis des Côtes d'Armor ont permis au club de trouver une solution pour assu-



## LES ÉCHOS du Conseil Municipal du 29 août 2017 (suite)

rer la pérennité des cours de tennis dès la rentrée sportive puisqu'un membre bénévole de l'association titulaire d'une licence STAPS suivra une formation d'assistant moniteur. Il sera donc ensuite qualifié pour assurer les séances de cours de tennis. La formation de moniteur, si elle permettra ensuite d'assurer des cours par un bénévole qualifié, engage, elle aussi, des frais. La formation qui coûte 650 € (possibilité d'aide de la ligue de Tennis) nécessite un tutorat de 15h par un brevet d'état (coût prévisionnel de 375 €). Afin de franchir cette étape, l'association sollicite l'aide exceptionnelle de la commune. La Commune subventionne l'association à hauteur de 3 000 € pour l'organisation du tournoi et 828 € au titre du soutien à l'activité auprès des jeunes de la commune. Considérant l'importance d'accompagner l'association dans cette étape, La Municipalité propose au Conseil municipal d'accorder, à titre exceptionnel, un complément de subvention à hauteur de 1 300 € afin d'aider le Tennis Club à main-

tenir son activité.

### ))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

#### ■ SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE – RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DU TÉLÉGRAPHE

L'assemblée est informée que le Syndi-

cat Départemental d'Énergie a procédé à l'étude de la rénovation de foyers rue du Télégraphe.

Le projet présenté est estimé à 5 300 € HT, avec application du règlement financier de 60 % du coût de l'opération à la charge de la Commune soit 3 180 €.

### ))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE



## Les ÉCHOS du Conseil Municipal du 15 septembre 2017

Pour information, l'intégralité de ce conseil est affiché en Mairie et consultable sur le site de la mairie : [www.villedesaintcastleguildo.fr](http://www.villedesaintcastleguildo.fr)

### 🔵 FINANCES

#### ■ FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) – MODALITÉS D'ATTRIBUTION POUR L'ANNÉE 2017 – COMPLÉMENTS A LA DÉLIBÉRATION DU 29/08/2017

Le Conseil municipal a été appelé à se prononcer sur les modalités d'attribution du Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales lors de sa séance du 29 août dernier. Conformément aux orientations fixées par le Parlement en 2011 (article 125 de la Loi de Finances initiale pour 2011),

l'article 144 de la Loi de Finances initiale pour 2012 a institué un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal.

Ce mécanisme de péréquation appelé Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) consiste à prélever une fraction des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Il est donc nécessaire de se prononcer sur la répartition du FPIC entre l'EPCI et ses communes-membres. Considérant les trois méthodes de répartition possibles, la Commission des Finances de Dinan Agglomération a proposé d'attribuer l'intégralité du FPIC à l'EPCI puis d'opérer un reversement par l'EPCI

d'une Attribution de Compensation (A.C.) égale au montant de droit commun du FPIC des communes en 2016 et de répartir la différence entre enveloppe droit commun 2016 et 2017 entre les communes de l'ex CC du Pays de Matignon en fonction de la population légale. Le Conseil Communautaire a retenu la proposition de la commission des Finances.

En conséquence, le Conseil Communautaire réuni le 17 juillet 2017 avec 84 voix pour et une voix contre :

- a adopté une répartition dérogatoire libre avec affectation de l'intégralité du FPIC à Dinan Agglomération ;
- a adopté le principe du reversement aux communes par Dinan Agglomération d'une allocation de compensation égale au montant de droit commun du FPIC 2016 (tableau joint) ;

Afin d'entériner la proposition du Conseil Communautaire, les Conseils municipaux étaient appelés à délibérer avant le 17 septembre 2017 pour approuver l'affectation de l'intégralité du FPIC à Dinan Agglomération (approbation à l'unanimité des Conseils Municipaux et à la majorité simple au sein de chaque Conseil Municipal).



## LES ÉCHOS du Conseil Municipal du 15 septembre 2017 (suite)

La Commission Locale d'Évaluation des Charges de Transfert devra ensuite se prononcer sur la modification des allocations de compensation.

Au vu de ces éléments et suite au débat qui s'est déroulé au cours de la séance, le Conseil Municipal a rendu en séance du 29 août 2017, à l'unanimité, un avis défavorable sur la répartition dérogatoire libre avec affectation de l'intégralité du FPIC à Dinan Agglomération et au principe du reversement aux communes par Dinan Agglomération d'une allocation de compensation égale au montant de droit commun du FPIC 2016.

Cet avis a été assorti d'un complément, à la demande de l'Assemblée, qui précisait que le conseil regrettait l'absence d'égalité de traitement et d'équité entre les communes du territoire de l'ancienne communauté de communes du Pays de Matignon et à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération. Il s'interrogeait également sur le mode de calcul utilisé.

La délibération a été rendue exécutoire et transmise au Président de la Communauté d'Agglomération.

Vu l'avis rendu par le Conseil municipal, le Président de la Communauté d'Agglomération a souhaité pouvoir venir présenter au Conseil Municipal les modalités de calcul de la répartition du FPIC et ses enjeux afin de répondre aux remarques émises par l'Assemblée.

### ))) APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- décide de procéder au retrait de l'avis défavorable initialement formulé dans la délibération du 29 août 2017

- adopte la proposition de répartition dérogatoire formulée par Dinan Agglomération

VOTE : 10 VOIX POUR - 4 VOIX CONTRE (Mme BLANCHET + pouvoir M. VALOT, Mme MICHEL, M.VILT) - 3 ABSTENTIONS (M. PRODHOMME, Mme QUENOUAULT, M. LEMOINE)

### **■ FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Rapporteur : Madame ALLORY**

Au terme du débat portant sur les modalités de répartition du FPIC et suite à la présentation effectuée par le Président de Dinan Agglomération, le Conseil municipal a souhaité formuler un vœu portant sur la répartition dérogatoire fixée pour 2017 et sur celle qui sera proposée pour les exercices suivants.

Le Conseil municipal souhaite préciser que le vote procédant au retrait de l'avis défavorable initialement formulé et adoptant la proposition de répartition formulée par Dinan Agglomération constitue un témoignage de solidarité de la commune de St-Cast-le-Guildo envers les autres communes du territoire intercommunal.

L'Assemblée souhaite que la répartition du FPIC se fasse dans le cadre d'une stricte égalité de traitement à compter de l'exercice 2018.

))) VOTE : Unanimité

## NOUVELLES DES JARDINS PARTAGES APRÈS L'ÉTÉ

*Les récoltes ont été belles et généreuses : seulement quelques semaines de mise en culture d'une terre qui n'avait jamais été cultivée et les résultats sont à la hauteur : pommes de terre, différents haricots, fraises, salades, cucurbitacées ... et ce, sans engrais, ni pesticides ; Et la vie continue au jardin !*

**Au jardin de Saint-Cast  
Le Guildo "CENTRE" :**

**SAMEDI 4 NOVEMBRE  
10H/12H**

**TROC DE PLANTES  
INAUGURATION  
DU JARDIN A 11H**

**Venez participer aux échanges de graines, boutures, plants et plantes...**

**Au jardin de  
Notre Dame du Guildo :**

*Les enfants de l'école, classe de CE1 CE2, sont accueillis le mardi après-midi par les jardiniers bénévoles, en présence de leurs animateurs, afin de découvrir le jardin : ils s'initieront, pendant 6 séances hebdomadaires, à la vie de la terre, sous formes d'ateliers, de jeux, de plantations, de travaux artistiques ; Le jardin du Guildo sera, quant à lui, inauguré au printemps  
Voilà, nous espérons vous voir nombreux le 4 Novembre et les jardiniers sont prêts à répondre à vos questions concernant d'éventuelles candidatures ;*

À très bientôt - Les jardiniers





# Bilan des patrouilles de l'Unité Mobile de Premiers Secours, pour l'été 2017

Pour la troisième année consécutive, la commune a fait appel à cette unité chargée d'assurer la prévention des excès nocturnes et porter assistance aux personnes en danger. En voici un bilan.

## DES INTERVENTIONS DIVERSES

Malaises, états d'ébriété ou simples bobos, les interventions des secouristes ont nettement baissé en 2017. "L'été dernier, c'était plus chaud !" explique Anthony Girard, président de l'UMPS 22. En tout, l'association dénombre 71 interventions contre 107 en 2016, « nous ne comptons pas la remise en place des barrières, des pancartes de commerçants, des pots de fleurs ou des poubelles » précise Anthony Girard. L'UMPS 22 a bien rempli son rôle d'assistance à personne en danger cet été. Notre station balnéaire, la nuit, est aussi un lieu festif...L'UMPS est intervenue à plusieurs reprises auprès de personnes ayant consommé parfois un peu trop d'alcool...Ainsi, elle a secouru, à plusieurs reprises, des fêtards trop alcoolisés et somnolents sur la voie publique... Un départ de feu dans une pou-

belle, une chute entraînant des douleurs à la cheville, un accident entre une voiture et un scooter, un œdème dû à une allergie aux arachides dans un restaurant... Les interventions de l'UMPS 22 sont diverses... Les secouristes sont également intervenus pour des feux sur la plage. En cas de refus d'extinction, les gendarmes étaient prévenus. Le rôle de prévention confié à l'UMPS a plutôt bien été accepté et reconnu par la population nocturne de Saint-Cast Le Guildo.

## UNE MISSION DE PRÉVENTION QUI PORTE SES FRUITS

Le comportement des jeunes a nettement évolué, constate Anthony Girard. Plus à l'écoute, plus responsables et respectueux, ils sont réceptifs au discours de l'UMPS. Grâce à la médiation, plusieurs bagarres ont pu être évitées. Les secouristes sont interve-

nus à plusieurs reprises pour réduire les nuisances sonores dues aux enceintes branchées sur téléphone portable. De même, la prévention des risques des "bains de minuit" et de ses dangers (hydrocution, hypothermie ou noyade) a fait partie du quotidien de nos patrouilleurs cet été.



## BAGARRE ET TROUBLE SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'association n'a pas pour mission d'intervenir lors des bagarres mais d'assister les personnes en difficulté. L'UMPS 22 est en contact et collabore avec les pompiers et les gendarmes.

Cette année, quelques bagarres ont amené les sauveteurs à pratiquer de petits soins. Une seule personne a été évacuée vers l'hôpital de Dinan suite à plaie à l'arcade sourcilière.

## ÉVACUATIONS VERS DINAN

Cet été, neuf évacuations vers le centre hospitalier de Dinan ont été recensées, soit par les sapeurs-pompiers ou par ambulance privée. Il s'agit d'accidentés de la route, sans urgence vitale. Les autres évacuations concernent des personnes alcoolisées (dont des mineurs). Une femme a également été secourue lors du Beach Volley, elle s'était enfoncé un piquet dans la main droite.

## QUELLE PROCÉDURE POUR UNE PRISE EN CHARGE "MÉDICALE" ?

Quand les interventions nécessitent une prise en charge médicale, l'UMPS 22 prend

contact avec le médecin régulateur du SAMU. Le rôle des secouristes est alors de prendre en charge la victime et de procéder à un « bilan flash ». Le médecin de garde à l'hôpital estime alors si une évacuation est nécessaire ou pas. Il arrive également que le SAMU appelle la patrouille de sauveteurs pour une intervention et dresser un diagnostic. Grâce à ce travail efficace de coopération, de nombreuses personnes en détresse ou

blessées ont pu être secourues plus rapidement.

### ET POUR L'ANNÉE PROCHAINE ?

Le bilan UMPS de la saison 2017 est cette année encore positif. Le dispositif des patrouilles nocturnes (minuit à 6h) de secouristes sera sans aucun doute reconduit l'an prochain. Il permet au plus grand nombre de se sentir davantage en sécurité et contribue à la cohabitation de tous les vacanciers.

# Succès des marchés estivaux



**Cette année encore, les marchés de l'été ont connu un beau succès. Les Marchés du lundi sur le site des Mielles et du jeudi soir dans les rues de la station ont rencontré leur public. Les marchés de l'Isle le vendredi matin et du Guildo le mardi se poursuivent toute l'année.**

Depuis cette année, la commune a repris en gestion le fonctionnement du marché du jeudi soir. La commission des marchés mise en place au Printemps a accompagné la préparation de cette saison et a validé préalablement le règlement qui fixe les modalités de son organisation, dans le respect des principes de liberté du commerce et des règles d'utilisation de l'espace public.

La Commission se réunira cet automne pour faire le bilan de l'été avec les services de la commune et préparer l'année prochaine. Le principe du marché du jeudi soir ne changera pas : en soirée, le jeudi dans le secteur des Mielles pour accueillir tous types de commerçants. Toutefois, au vu des remarques des participants, des réflexions pourront être menées par la commission sur l'organisation des espaces et l'amélioration de l'information auprès des usagers.

## LOISIRS ET CULTURE

### Grand Quizz 2016 : 7<sup>e</sup> édition

Les bonnes réponses pour le Grand Quizz CINÉMA ADULTES des Echos de Saint-Cast Le Guildo N° 94 étaient :

Question 1 : Réponse C

Question 2 : Réponse A

Question 3 : Réponse C

Question 4 : Réponse C

Question 5 : Réponse C

Question 6 : Réponse B

Question 7 : Réponse B

Question 8 : Réponse B

#### QUIZZ CINÉMA ADULTES

Question 1:

Quel cycliste portait le surnom de cannibale ?

- COPPI A
- INDURAIN B
- MERKX C

Question 2:

Marcel Cerdan fut champion du monde dans quelle catégorie ?

- LOURD A
- MOYEN B
- WALTER C

Question 3:

En natation quelle course est introduite pour la 1ère fois aux championnats du monde en 1986 ?

- 50 m NAGE LIBRE A
- 100 m BRASSE B
- 1500 m NAGE LIBRE C

Question 4:

Quelle nage pratiquait Christine Caron ?

- BRASSE A
- DOS B
- PAPILLON C

Question 5 :

Dans quel sport Albert de Monaco participa t il aux JO d'hiver de 1988à Calgary ?

- BOLSLEIGH A
- PATINAGE ARTISTIQUE B
- SAUT A SKI C

Question 6:

Quel pays est champion d'Europe en football en 2016 ?

- Espagne A
- France B
- Portugal C

Question 7:

En rugby, de quel pays sont les "OLD BLACK" ?

- AFRIQUE DU SUD A
- AUSTRALIE B
- LA NOUVELLE ZELANDE C

Question 8:

Le record du monde du saut en hauteur masculin, est de

- 2m25 A
- 2m35 B
- 2m45 C

Retrouvez les réponses dans le prochain numéro



# Nos préoccupations environnementales depuis 2014

Améliorer notre environnement tout en préservant notre planète, c'est notre volonté depuis trois ans. Plusieurs réalisations et actions ont été engagées dans ce sens. Le passage au « 0 phyto », évoqué dans l'édito, a été l'une des premières.

**D**epuis 2015 une sensibilisation à la gestion et au tri des déchets, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, est menée par les jeunes de l'IME des 4 Vaulx auprès des élèves des différentes écoles de la commune. Les services techniques, la cuisine centrale, l'EH-PAD sont également acteurs de ce projet. L'implication et le travail engagé avec tous, permettra de nouvelles améliorations et des avancées, dès cette année. Le compost issu des déchets alimentaires des cantines et de la cuisine centrale est à disposition des jardins partagés, mis en place en 2017.

## ASSOCIATION "VERTS DE TERRE"

L'association « Verts de Terre », créée à cette occasion, a beaucoup œuvré pour la réussite de ce projet, sur les deux terrains mis à disposition par la commune à Saint-Cast et au Guildo. En plus du lien social, les enfants seront amenés, dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), à

découvrir le jardinage au naturel dans ces jardins. Belle illustration de l'économie circulaire et de l'importance de l'implication citoyenne de chacun.

## MOUILLAGES INNOVANTS

En 2017, des mouillages innovants ont été installés sur la zone de mouillage de La Garde. Les services de l'Etat imposaient un renouvellement d'au moins dix pour cent. Nous avons opté pour un renouvellement complet, en vue de préserver la flore et la faune, le site étant une zone de zostères. Même si cette solution n'est pas parfaite, nous devons poursuivre dans le choix du moins d'impact possible sur notre environnement naturel.

## PARTENARIAT AVEC L'ONF

Depuis quelques mois, un partenariat est engagé avec l'ONF (Office National des Forêts), pour une gestion durable, à long terme, du Bois-Bras. Les objectifs sont :  
- Accueil du public, projet d'aménagement

- d'un sentier pédagogique.
- Préservation de la biodiversité
- Production de bois, abattage et vente



## POLLUTION VISUELLE

Pour réduire la pollution visuelle, entre autres, des travaux d'enfouissement des réseaux, rue Santez-Guen et au port du Guildo, ont été réalisés. La loi Grenelle nous a également contraint à réguler la signalétique publicitaire. La signalétique horizontale a elle aussi était repensée, pour une meilleure lisibilité.

## CHOIX ÉNERGÉTIQUES

Pour faciliter et encourager l'utilisation des voitures électriques, une borne de recharge a été installée au port d'Armor, s'inscrivant dans le maillage départemental et régional. D'autres seront implantées prochainement sur le territoire communal.

Une amélioration du système d'éclairage public permettra une gestion plus souple et fine, dans le but d'optimiser les économies d'énergie. Saint-Cast -Le Guildo pourra également gérer plus précisément la surconsommation hivernale et éviter les coupures intempestives. Toujours dans le domaine de l'énergie, en

partenariat avec Dinan Espace Info Énergie, une balade thermique en novembre, suivie d'une réunion publique en décembre, seront proposées pour sensibiliser la population aux dispositifs d'aides aux économies d'énergie.

## NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

Cette liste n'est pas exhaustive, beaucoup de choses restent à faire, qui demandent simplement une implication et une responsabilisation du plus grand nombre pour ces problématiques environnementales. Depuis le 2 août 2017, nous avons franchi le « jour du dépas-

sement » (l'overshoot day, calculé par l'organisme international de recherche, Global Footprint Network).

C'est la date à laquelle la demande de l'humanité sur la nature dépasse la capacité de la Terre à régénérer des ressources naturelles sur l'année entière. Nous vivons en quelque sorte « à crédit », et il faut savoir que ce jour arrive de plus en plus tôt dans l'année désormais.

Pour reprendre le slogan de la Sécurité Routière, nous sommes : « Tous touchés, tous concernés, tous responsables ». Il faut juste en prendre conscience, c'est également vrai dans le domaine de l'environnement...

### Borne de recharge pour les voitures électriques ▼



Le succès de la voiture électrique passe par le déploiement de bornes de recharge publiques afin que les utilisateurs puissent recharger leur véhicule. Ci-après le lien pour télécharger les pôles de recharge. : <http://www.automobile-propre.com/stations/carte-bornes-de-recharge-voitures-electriques/>

Un panneau signale ce point situé à proximité du centre nautique et qui permettra la charge de deux voitures.

# À propos des poubelles durant la saison estivale

C'est à travers le vécu des agents saisonniers qu'un bilan de la saison vous est proposé. Chaque été, plusieurs saisonniers sont recrutés par la commune pour le nettoyage des plages et le ramassage des déchets, tant des poubelles "vacances propres" que les alentours des colonnes enterrées et zones de tri.

La difficile gestion de la collecte des déchets sur notre commune est récurrente. Pourtant, cette année, de gros progrès ont été réalisés. La collaboration entre élus et techniciens de St Cast le Guildo et Dinan Agglo a permis d'atténuer les nuisances constatées l'an passé. L'implication dont on fait preuve les agents des Services Techniques a aussi permis d'améliorer la situation. La compétence « déchets » est bien du ressort de Dinan Agglo, cependant, l'été la commune

renforce le dispositif en partenariat, bien sûr, avec les services de la Communauté d'Agglo. Malgré tout, de nombreux points négatifs subsistent encore.

### 1. LES PLAGES :

Les très nombreux mégots de cigarettes abandonnés sur le sable posent un réel problème. Les déchets habituels retrouvés sur les plages sont constitués par des papiers divers, d'emballages, de bouteilles en verre principalement.

Les Estivales de volley ont généré moins de déchets que les années passées. Il semblerait que l'encadrement de cette manifestation ait été plus vigilant cette année.

La plage des Quatre Vaux est sujette à une pollution spécifique : plastiques, liens et déchets issus de la conchyliculture. Des palettes de bois, le plus souvent en morceaux ont été régulièrement ramassées sur plusieurs plages (Pen Guen, Quatre Vaux...). >>>>

## 2. POUBELLES

### « VACANCES PROPRES » :

Les saisonniers observent une amélioration mais le dispositif peut être perfectionné.

- De trop nombreux particuliers et commerçants n'utilisent pas à bon escient ce dispositif de poubelles. En effet, à de très nombreuses reprises, les travailleurs saisonniers ont retrouvé des sacs de 100 litres dans ces poubelles, ce qui les obstrue totalement. Le reste est retrouvé par terre, autour.

- Le long de la plage des Mielles : ce sont les poubelles situées aux extrémités qui débordent le plus rapidement. C'est moins le cas pour celles situées au milieu.

- Les poubelles débordent systématiquement à la fin des week-ends (départs) et afflux plus important visiteurs à la journée. Des résidents secondaires ne savent, sans doute pas, trouver la déchèterie de Matignon pour y déposer des objets divers.

- Des poubelles vacances propres ont "perdu" leur couvercle. Cela génère des nuisances fortes : les goélands et chiens errants se chargent de dispatcher les contenus à tous vents...

## 3. LES COLONNES ENTERRÉES ET CONTENEURS DE TRI

Une légère amélioration est à noter par rapport à l'an passé mais de gros problèmes persistent.

Les agents saisonniers ont remarqué :

- > L'ouverture des colonnes est souvent bloquée, ce qui provoque le dépôt de nombreux sacs aux alentours.
- > C'est sur les zones de dépôt du cimetière et de l'Isle que les situations sont



les plus critiques : au moins trois fois par semaine. Ces dépôts occasionnent des nuisances olfactives et visuelles bien sûr, mais de surcroît, des papiers et plastiques s'envolent et vont se nicher un peu partout aux alentours. On a pu observer l'équivalent d'un à deux contenus de colonnes à l'extérieur !

- > Sur la zone de la Haute Lande, une amélioration est notable. Toutefois certaines personnes ne respectent absolument pas le tri. Des matelas, des sommiers, du mobilier de camping, un radiateur de voiture, des sacs remplis d'herbe de tonte y sont régulièrement retrouvés.

- > Les indications collées sur les conte-

neurs sont souvent effacées (par le temps). Cela ne peut que nuire à la bonne compréhension des personnes pour de bons gestes de tri.

## 4. LES MARCHÉS

Les agents saisonniers s'accordent pour dire que la situation s'est empirée par rapport à l'an passé. Les commerçants ambulants laissent un monceau de déchets non triés.

- > Certains ne prennent pas la peine de déposer leurs déchets dans les conteneurs de tri situés à proximité et dans la benne à cartons.
- > Les conteneurs de cette zone sont souvent pleins et débordent.
- > Le marché nocturne génère aussi de nombreux déchets qui jonchent le sol au matin (cartons, plastiques, cintres, canettes). Les papiers volent et provoquent aussi une pollution visuelle.

## 5. LES DÉJECTIONS CANINES

- > Peu de crottes de chiens sur les plages.
- > Par contre, certaines zones de la commune sont davantage touchées. C'est le cas au Tertre Rimbou, aux alentours de la salle Abbé Lebreton, dans le quartier commerçant des Mielles,

## 7. EN CONCLUSION

Un grand merci à tous les saisonniers pour leur travail et aussi pour avoir accepté de se rendre à cette réunion. Les remarques récoltées devront permettre d'améliorer l'organisation de la saison estivale 2018.



## Déploiement des compteurs "Linky" ▼

Les courriers d'ENEDIS commencent à arriver dans les boîtes aux lettres depuis septembre dernier. Nous sommes arrivés à la période de déploiement sur la commune de ces compteurs communicants, qui va durer plusieurs mois.



Le Conseil Municipal, lors de la séance du 8 juillet 2016, a voté une motion contre ce déploiement à la suite des travaux de la commission éco-citoyenneté, mais celle-ci n'a qu'une portée symbolique. La généralisation des compteurs Linky est une obligation légale bien cadrée (loi sur la transition énergétique + décret d'application + arrêté). Il est possible de refuser le changement, dans l'immédiat il ne devrait pas se passer grand-chose, 35 millions de compteurs sont à poser d'ici 2021 sur le territoire national. À la fin du déploiement il faut savoir que toutes les opérations se faisant à distance avec ce nouveau compteur, ENEDIS pourrait facturer les déplacements pour les relevés de compteurs qui auraient dû être changés.

De même le jour où l'ancien compteur tombera en panne, l'intervention se soldera par la pose d'un compteur Linky.... Le contrat d'électricité pourrait aussi être résilié légalement.

En cas d'accord, vous n'avez rien à faire, ENEDIS vous contacte par courrier et voit directement avec vous. En cas de désaccord, il est conseillé de contacter ENEDIS au plus vite pour lui faire part de votre décision.



# Les phoques du port du Guildo

La baie de Saint-Cast accueille une colonie de phoques, on voit le premier en 2006 au port du Guildo. Le calme du site fait que maintenant, ils sont cinq à avoir élu domicile, sur un flotteur de planche à voile au milieu de l'estuaire de l'Arguenon.

Il semblerait qu'un de ces phoques soit un animal échoué pendant l'été 2013 sur la plage de Saint-Cast Le Guildo, soigné à Allouville Bellefosse (76) et relâché en novembre 2013 en baie du Mont Saint-Michel. Le port du Guildo étant un havre de paix, il serait revenu dans nos eaux.

Ces animaux font la joie des kayakistes, des photographes, des promeneurs, ils font partie du « patrimoine » marin de la station. Pour cela, il faut les protéger. Quelques règles à savoir : un phoque est un mammifère marin qui vit en mer et sur terre, il ne doit pas être approché à moins de 50 mètres, c'est un animal sauvage qui

peut devenir agressif s'il se sent, lui ou sa progéniture en danger. Il peut être porteur de maladies qu'il peut transmettre à l'homme ou aux animaux de compagnie. Agissez en observateur responsable, prenez une paire de jumelles, un téléobjectif pour les observer ou les photographier sans les déranger.



# Les 20 ans de la bibliothèque de St-Cast Le Guildo

La bibliothèque municipale de St-Cast Le Guildo fêtera son vingtième anniversaire dimanche 15 octobre prochain. Un évènement qui se déclinera sous la forme d'animations et spectacles tout au long de la journée (voir le programme ci-contre).

C'est une délibération du Conseil municipal de décembre 1996, portée par Eugène Guéhenneuc, alors 1er adjoint, qui entérine la création d'une bibliothèque municipale sur notre commune. Cette dernière établit ses quartiers dans les anciens locaux de la mairie, rue Léonie Corre à Notre Dame du Guildo.

## 1997 : OUVERTURE DES PORTES AU PUBLIC

Le 13 février 1997, la Bibliothèque ouvre ses portes au public. Elle sera inaugurée officiellement le 15 novembre 1997 par M. Henri Baudet, maire de St-Cast Le Guildo. D'abord gérée par des bénévoles de l'association des

« Pierres Sonnantes », la structure acquiert, le 26 mars 2004, son autonomie sous la responsabilité de Mme Yvette Guéhenneuc. Une équipe de bénévoles l'accompagne dans cette tâche : Yannicke et Michel Lefèvre, Lucienne et Jacques Nottellet, Marie Odile Cailleau, Eliane de La Blanchardière, Marie Thérèse Oléron, Marie Esnault, et Lucienne Durand. Afin d'assurer un service de qualité, Yvette Guéhenneuc effectue plusieurs stages de formation au cours des premières années. Dès sa création, la Bibliothèque municipale signe une convention avec la bibliothèque départementale. Le bibliobus passe alors deux fois par an déposant, à chaque passage, entre 300 et 400 livres.

## 2004 : LA BIBLIOTHÈQUE S'AGRANDIT

En 2004, une nouvelle étape est franchie : la bibliothèque s'agrandit en disposant d'une nouvelle pièce (avec une participation financière du département pour son aménagement). Et aujourd'hui ? La Bibliothèque municipale dispose d'un fonds d'environ 5000 livres mis à disposition du public. Quatre cent quatorze adultes et enfants fréquentent régulièrement le local de la rue Léonie Corre. Le prêt est gratuit. Le partenariat avec la Bibliothèque départementale s'est amplifié : une navette passe une fois par mois pour y déposer des livres permettant d'affi-

ner la demande et l'offre proposées aux lecteurs castins et guildocéens...

*“La fonction essentielle d'une bibliothèque est de favoriser la découverte de livres dont le lecteur ne soupçonnerait pas l'existence et qui s'avèrent d'une importance capitale pour lui.”*

*De Umberto Eco.*

## LES SOUTIENS DE LA COMMUNE ET DES DONATEURS

La bibliothèque municipale bénéficie d'un budget annuel de 3000 € alloué par la commune. Cela permet l'achat de nouveautés : environ 150 ouvrages pour les adultes et 50 pour les jeunes lecteurs, chaque année. Toutes ces acquisitions sont réalisées dans les commerces de la commune. Le fonds de livres est aussi alimenté par de nombreux dons (plus de deux cents par an), Me Yvette Guéhenneuc tient particulièrement à remercier tous ces généreux donateurs. Les bénévoles de la Bibliothèque municipale accueillent toutes les trois semaines les élèves de l'école voisine.

Le choix des livres est collectif mais Yvette s'inspire largement de ses abonnements à « l'actualité littéraire » et le

« Grand livre du mois ». L'équipe gestionnaire a vu son statut évoluer récemment pour des raisons d'assurances. Ils sont dorénavant collaborateurs occasionnels du service public.

## 10 BÉNÉVOLES

Les 10 bénévoles actuels concourant au bon fonction-

nement de la bibliothèque sont : Yvette Guéhenneuc, Yannicke et Michel Lefèvre, Lucienne Nottellet, Marie Thérèse Oléron, Michel Calentier, Claudine Dutertre, Marie Odile Cailleau, Danielle Souplet. Ils se réunissent chaque trimestre pour établir le planning des permanences.

**Bibliothèque municipale - Renseignements : 02 96 41 10 40**  
**Ouvert les mercredis et samedis matins de 10h30 à 12h.**  
**Prêts et inscriptions gratuits.**



Yvette Guéhenneuc et Michel Lefèvre

# 20 ans, ça se fête !



À l'occasion de l'anniversaire de la bibliothèque municipale de St-Cast Le Guildo, la municipalité, le service événementiel et l'équipe des bénévoles vous ont concocté un programme d'activités pour toute la famille, placé sous le signe des contes et légendes...

De 9h30h à 17h, participez à une enquête fantastique, écoutez des lectures de contes, faites vous maquiller à notre stand maquillage, feuilletez les nombreux ouvrages mis à portée de doigts et créez votre propre créature légendaire... Sans oublier les spectacles de la célèbre conteuse Mélody ! Venez écouter ses légendes bretonnes à 15h salle des Pierres Sonnantes et ses contes à faire peur à 18h salle d'Armor !

**Animations gratuites.**  
**Site du Guildo de 9h30h à 17h.**  
**Salle Armor de 18h à 19h.**  
**Informations : service événementiel : 02 96 41 69 34**

## PROGRAMME DES ANIMATIONS :

horaires	animations
9h30	> Lancement de l'enquête > Lecture N°1 > Ouverture de la bibliothèque
11h00	> Réception > Présentation du programme
14h00	> Lecture N°2 > Ouverture atelier de création > Enquête
15h00	> Légendes bretonnes (salle des Pierres Sonnantes)
16h00	> Lecture N°3 et N°4 > Ouverture atelier de création > Enquête
18h00	> Histoires à faire peur (salle d'Armor)

## La Bibliothèque municipale initiatrice d'évènements ▼

**Au cours de ces 20 dernières années, la bibliothèque municipale a organisé ou accompagné divers évènements. En voici quelques-uns parmi d'autres...**

- 15 novembre 1997 : inauguration des locaux
- Concours « toiles à rimer »,
- Temps de lectures pour les tout-petits (bébés).
- Exposition sur la vie rurale en Bretagne en 2000.
- 5<sup>e</sup> anniversaire en 2002 avec une porte ouverte et les dédicaces de plusieurs écrivains locaux, exposition de signets.
- Participations actives aux différentes éditions de festival « Imagimer ».
- Bourse d'échanges de signets en 2006 avec exposition de la collection personnelle de 7000 marque-pages de Me Cailleau !



- Exposition consacrée à Hippolyte de la Morvonnais (poète, homme politique, fondateur de la commune de ND du Guildo).
- Participation au Grand Quizz et à la Grande Dictée ainsi qu'au festival de la Bande Dessinée « Cast'in Bulles »

**Tout au long de ces 20 années, la bibliothèque a invité, régulièrement, de nombreux auteurs locaux et autres à présenter leurs derniers ouvrages et rencontrer le public.**



# “Le Camping de Pen Guen” fête en 2017 ses 50 ans !

Le camping, entreprise incontournable du tissu économique d'une station balnéaire. Le camping de « Pen-Guen » fête cette année ses 50 ans. C'est en 1967 que Monsieur et Madame Grouazel ont l'idée d'accueillir, sur leurs prairies situées au-dessus de la plage de Pen-Guen, quelques campeurs attirés par le bord de mer et la vie à la ferme. Une très bonne idée puisque 50 ans plus tard le camping est là et bien là.

**T**out va changer au fil des années : en 1967 à sa création, le terrain était coupé en deux par la route qui descendait du quartier du Biot à la plage de Pen-Guen. En 1971, la route actuelle est créée, ce qui offre la possibilité de donner au camping sa forme actuelle.

## DES ÉVOLUTIONS DEPUIS 1971

Entre 1972 et 1975 le terrain se structure et d'année en année le camping s'agrandit pour pouvoir répondre à la demande de parcelles, pour recevoir des « mobil-home » à l'année. En 1998 Marie-Paule, leur fille viendra rejoindre Monsieur et Madame Grouazel dans l'exploitation de l'entreprise.

## DES TRAVAUX DE MODERNISATION DEPUIS 2007

En 2007, elle prendra les rênes de la structure et se fera re-

joindre deux ans après par ses deux filles Laurence et Christelle. À partir de ces dates, des travaux s'engagent pour moderniser le camping, électricité, assainissement, sanitaires, etc. jusqu'en 2012 avec l'apparition de la piscine et le classement nouvelles normes trois étoiles.

## QUELLE CLIENTÈLE ?

La clientèle du camping de « Pen-Guen » est principalement française, surtout dans la partie résidentielle où 150 em-

placements peuvent recevoir des « mobil-home » à l'année. La partie des locatifs avec ses 23 structures et les emplacements nus attirent plus une clientèle européenne : belges, allemands, anglais et bien d'autres nationalités de passage.

## UNE GESTION TRADITIONNELLE

Marie-Paule, Laurence, Christelle gèrent le camping de façon traditionnelle. Elles s'occupent elles-mêmes

des réservations et ne font appel à des réservations en ligne qu'en dernier recours. Elles ne désirent pas non plus travailler avec des « tour-operator », rester à taille humaine ; 8 personnes travaillent en saison sur le site.

## LES PROJETS

Leurs projets : l'embellissement du camping, un travail au quotidien pour accueillir des touristes dans de bonnes conditions.



**LOISIRS ET CULTURE**

**E.C.L.D  
Émeraude  
Culture Loisirs  
et Développe-  
ments**

ACTIVITÉS 2017 - 2018  
Saint-Cast Le Guildo.

- > ART FLORAL
- > ART GRAPHIQUE
- > ENCADREMENT
- > LANGUES (Allemand - Anglais - Espagnol - Italien)
- > CAUSERIES D'ARMOR

Renseignements  
et Inscriptions :  
Annie Eisenschmidt  
06 21 44 59 73  
dae4048@free.fr

**Concours  
de chant -  
édition 2017**

Vous aimez chanter ? Alors n'hésitez pas inscrivez-vous au radio-crochet 2017 organisé par le Comité des Fêtes le dimanche 26 novembre à 15h salle d'Armor.



Concours 2016 - Remise des prix

Tous les candidats sont dotés de lots et le concours est suivi d'un spectacle de cabaret/théâtre.

Vous trouverez le règlement et la fiche d'inscription sur le site du Comité [www.comite-des-fetes-saintcastleguildo.fr](http://www.comite-des-fetes-saintcastleguildo.fr) ou en appelant le 06.70.64.04.38

**VIVRE ENSEMBLE**

**UNC- St-Cast  
Le Guildo/  
Matignon**

Journée du souvenir du 11 novembre 2017

10H : Messe pour les soldats aviateurs, marins MORTS POUR LA FRANCE

**Cérémonie aux Monuments aux Morts**

11h : SAINT-CAST  
11h30 : LE GUILDO  
Vin d'honneur à la Mairie annexe du Guildo  
13h : repas au restaurant La Fermette (40 €) avec apéritif offert par l'Association  
Nous espérons vous voir nombreux à ce repas dédié à la mémoire de nos Anciens  
Le Président  
Raymond FOUCAULT

PS : le nombre de places est limité (45 personnes) : ne tardez pas à nous retourner votre inscription (accompagné de votre chèque à l'ordre de l'UNC St-Cast) auprès de :

- M. Roger BAYLE, 34 Bd de L'Arguon
- M. Michel BLANDIN, 5 rue de la Bassière
- M. Robert GUILLERM, 10 rue de la Croix Bienvenue

**Bourse aux vêtements  
AFR Automne**

« L'Association Familles Rurales Matignon / St-Cast / St-Potan organise une Bourse aux Vêtements-Jouets - Articles de Puériculture du 16 au 20 Octobre 2017 à la Salle des Fêtes de Matignon.

Elle se déroulera comme suit :  
- Dépôt : lundi 16/10 ( de 9h30 à 18h00)  
- VENTE : mardi 17/10 ( de 16h30 à 20h) et mercredi 18/10 (de 9h à 19h)

- Restitution : vendredi 20/10 (de 10h à 12h30)  
Tarif : 1 € par liste déposée

Contact : Mme BEDFERT  
Chantal au 06 11 68 61 19

**Altruisme & Citoyenneté**

D'après la dernière enquête (2016) de "Recherches et Solidarités\*", 63 % des Français sont engagés dans le bénévolat.

Les enquêtes montrent aussi que ces personnes qui se veulent utiles à la société, sont aujourd'hui plus nombreuses et plus jeunes. Pour autant, la question du bénévolat est moins simple qu'il n'y paraît. Nous ne pouvons que nous intéresser à ce mouvement si encourageant et nous attacher à faire mieux connaître une année après l'autre, à côté de tant de présences individuelles, de petits gestes réconfortants et discrets, « les grands bénévoles locaux » qui nous entourent.

Nous les recevrons Vendredi 20 Octobre à 20h au Guildo, salle « des pierres sonnantes ». (L'accord de principe est acquis ; nous n'attendons que la confirmation qui sera donnée par voie de presse et d'affiches)

Après que ces bénévoles aient présenté leur histoire et leurs actions, leurs préoccupations, un débat aura lieu. Ensuite, les membres de l'association Alt&Cit et les autres personnes qui le voudront pourront rester pour participer à l'Assemblée générale qui s'ensuivra. In fine, nous prendrons ensemble « le pot de l'amitié » offert par l'association (Entrée gratuite)  
\* "La France bénévole en 2016". 13<sup>e</sup> édition - Juin 2016. Sous la direction de Cécile BAZIN et Jacques MALET »

**ACTIVITÉS SPORTIVES**

**Courir en Pays de Matignon**

Notre Association s'était promis de faire le chemin des douaniers de Saint-Jacut à Saint-Cast Le Guildo. Nous sommes partis sous la pluie (moins drôle). Le départ 7h30 à l'office du tourisme de Saint-Cast Le Guildo, le minibus nous attendait avec notre chauffeur Daniel qui s'était proposé pour nous accompagner et assurer des ravitaillements sur le circuit, génial!!! Merci à lui.



Nous étions 5 personnes Denis, Jean, Joël, Alain, Martine. Arrivée, 1h45 plus tard pour 17 kms circuit difficile, mais magnifique. La pluie nous a ralentis, les escaliers en rondins, ça glisse quand c'est mouillé ! et il y en a beaucoup sur cette partie du GR 34.

Nous avons franchi la ligne d'arrivée devant l'Hôtel des Bains. Les participants ont été ravis de l'expérience. Nous allons réfléchir à un défi que l'on va proposer au groupe du jeudi.

**Venez nous rejoindre**

> Terrain de foot : dimanche 9h, mercredi et jeudi 19h  
> Place du marché : vendredi 8h15  
Après le changement d'horaire le mercredi ça sera sur ST Cast à l'école de voile.



## ⌚ La commémoration du naufrage Laplace

**Dimanche 17 septembre 2017, s'est tenue la cérémonie à la mémoire des 51 marins morts et disparus lors du naufrage de la Frégate météorologique le Laplace le 16 septembre 1950.**

Cet épouvantable drame, survenu dans la baie de la Fresnaye, entre Plévenon et St-Cast Le Guildo, a marqué définitivement les esprits des habitants de nos communes respectives...

C'est en présence de familles de victimes, d'associations patriotiques représentées sur la commune, des représentants de la Gendarmerie de Matignon et des sapeurs pompiers que la cérémonie s'est déroulée, présidée par Mme le Maire de St-Cast Le Guildo. La SNSM représentée à terre par son président Alain Deshayes avait, comme chaque année, mis à l'eau sa vedette « GMF Laplace » qui est venue croiser en mer sous les falaises du monument commémoratif.



## 🕒 ⌚ Retour sur les Championnats d'Europe de Hockey subaquatique en Hongrie le 29 juillet

**L'Équipe de France Féminine de Hockey Subaquatique est Championne d'Europe.**  
À l'unanimité, leur dernier stage de préparation dans les bassins respectifs de Saint-Cast Le Guildo et de Dinan, a été le point d'orgue de la cohésion de cette équipe. Le Staff France dans son ensemble remercie très chaleureusement l'accueil réservé et associé à leur victoire ces 2 structures d'entraînement !!!  
Merci pour le soutien et les encouragements.  
Laurent Giacomello





## 🕒 Retour sur le Forum des associations du 9 septembre 2017

*Co-organisé par Saint-Cast Le Guildo et Matignon, le forum des associations se tenait cette année chez nos voisins matignonnais dans leur salle des fêtes rénovée et sous des chapiteaux disposés aux alentours.*

Il a drainé beaucoup de visiteurs en quête de nouvelles activités ou tout simplement venus renouveler leurs inscriptions auprès des 63 associations présentes. À noter la présence de l'association Quatre Vaux les Mouettes venue à l'occasion de ses 50 années d'existence.

***Rendez-vous l'an prochain à Saint-Cast Le Guildo !***



## ÉTAT Civil

### Naissances ▼

- 29/08/2017 : DAULT LEMOINE Tom  
4 rue du Vau Rouanne

### Mariages ▼

- Le 12 août 2017 : Christophe MONNIER et Élodie EUDES  
7 rue Jacques Cartier
- Le 26 août 2017 : Patrick PERZO et Isabelle RAUX  
11 rue de la Corvais
- Le 02 septembre 2017 : Florian MARZANO et Julie HENRY  
20 rue des Pilotes
- Le 08 septembre 2017 : Céline PELZER et Nicolas GRICOURT  
32 boulevard de la Mer
- Le 15 septembre 2017 : Soline KARCHER et Gautier RÉCOPEÉ de TILLY BLARU  
15 bis rue du Commandant Charcot
- Le 16 septembre 2017 : Virgile GIRONDEL et Charlotte ROGEZ  
5 rue du Sémaphore
- Le 16 septembre 2017 : Jean-Christophe GASPARINI et Christelle FERTE  
17 rue du Port Jacquet
- Le 23 septembre 2017 : Julie JAROSZ et Adrien FAUCHIER  
31 rue de la Ville Auvay

### Décès ▼

- Le 05 septembre 2017 : Gérard LAMBLIN - 75 ans - 34 rue des Has
- Le 14 septembre 2017 : Lucienne HAMON 92 ans - « Allée de la Champagne »

## PERMIS de construire / DÉCLARATIONS préalables

### MOIS DE SEPTEMBRE 2017

NOM-PRENOM	ADRESSE	OBJET
M. GERARD Philippe	1, allée de la Rabine	Création d'une fenêtre
M. FOUCAULT Jacques	Rue Santez Gwen	Division de terrain
Mme ROUAULT Lucie	23, rue de la Résistance	Maison individuelle
M. GAGNEUX Eric	6, rue de la Comté	Carport
M. PELE Patrice	4, rue de la Ville Orien	Ouverture dans un muret
Mme MICOUD Nicole	10, rue de la Croix-aux-Merles	Panneaux photovoltaïques
M. BAUDOARD Gilles	5, rue de la Grohendais	Abri de jardin et carport
Mme KACER Jacqueline	6, rue du Clos de la Fontaine	Clôture
M. BON Patrick	3 bis, rue de la Fossierolle	Clôture
Mme GAUTIER Christelle	2, rue de la Rochevin	Maison individuelle

### SARL Lemoine : depuis 3 générations, en route avec la quatrième !

Entreprise de Plomberie-Chauffage-Electricité, l'entreprise Lemoine fait presque figure, avec quelques rares autres, d'institution à St-Cast Le Guildo. Fondée en 1950 par Ange Lemoine et sa femme, elle a su traverser les années en restant une entreprise familiale avec un maximum de dix salariés.

Transmise à Monique et Gérard Lemoine, Yann, le fils, y entre en 1979 en tant qu'électricien. Brigitte, sa femme, arrive en 1983, pour s'occuper de la gestion et de la comptabilité. L'entreprise devient une société en 1984, et Brigitte et Yann en prennent la gérance en 1993. Parmi les nombreux collaborateurs qui ont travaillé, au fil des années, Boris Delauné y entre comme apprenti à l'âge de 16 ans. Armelle, sa future femme, arrive pour seconder Brigitte, à peu près en même temps, il y a une vingtaine d'années.

Aujourd'hui Brigitte et Yann font valoir leurs droits à la retraite, c'est Armelle et Boris qui reprennent le flambeau, bel exemple de transmission et de confiance au sein d'une entreprise. Déjà bien connus de la clientèle, les nouveaux gérants vont continuer le chemin tracé par Brigitte et Yann qui pourront se consacrer à tout ce qu'ils avaient moins le temps de faire jusque-là ! « Nous remercions vivement notre clientèle pour sa confiance et sa fidélité durant toutes ces années », ajoutent-ils.

**Nous ne pouvons que leur souhaiter une très belle « nouvelle vie », et une très bonne continuation pour la Sarl Lemoine et Armelle et Boris !**



### Réouverture du « NARVAL », grande satisfaction pour le quartier de l'Isle.

Après 6 mois de fermeture, le Tabac-Presse- librairie- papeterie- LOTO est de nouveau ouvert depuis le 7 août !

Catherine Ménage vous accueille tous les jours de 7h 30 à 13h et de 17h à 19h30 sauf le dimanche et le jeudi de 7h30 à 13h. C'est avec un grand plaisir que nous voyons ce commerce de nouveau ouvert à l'année, ceci étant très important pour le dynamisme de notre station.

**Le Narval 55 rue de la fosserolle - Tél : 09 71 20 68 64**

**SAINT-CAST LE GUILDO**  
Salle d'Armor - Entrée gratuite - 10h à 18h

**Samedi 28 et dimanche 29 octobre 2017**



**Salon de l'Artisanat  
Et des Savoir-faire**

Renseignements : 06.70.64.04.38 - www.comite-des-fetes-saintcastleguildo.fr

⌚ **Artisanat et Savoir-Faire :  
de très belles créations**

**Samedi 28 et dimanche 29 octobre - Salle d'Armor - 10h/18h - Entrée gratuite**  
Après le succès de l'édition 2016, le Comité des Fêtes organise les 28 et 29 octobre la 8<sup>e</sup> édition du Salon de l'Artisanat et des Savoir-Faire.  
**Renseignements : 06 70 64 04 38**  
**contact@comite-des-fetes-saintcastleguildo.fr**  
**Site : www.comite-des-fetes-saintcastleguildo.fr**

⌚ **2<sup>e</sup> édition du Salon  
des Peintres et Sculpteurs**

**Samedi 21 et dimanche 22 octobre 2017**  
**Salle d'Armor - 10h/19h - Entrée libre**  
Organisé par l'association Terminus Station place des arts

L'association TERMINUS. Station Place des Arts présente...

**21 et 22 Octobre 2017**

10h-19h  
**Salle Armor**  
Boulevard de la Mer

**Salon des Peintres  
et Sculpteurs**  
*2<sup>e</sup>ème édition*

Invitée d'honneur Anouk. G

Entrée libre

**de St Cast le Guildo**

Saint-Cast Le Guildo  
Matignon - Fréhel

**« LES SENIORS AU VOLANT »**  
Autonomie - Sécurité - Santé



**10 novembre 2017**  
Sensibilisation au vieillissement des sens  
Salle Armor - St-CAST LE GUILDO - 14h

**17 novembre 2017**  
Révision du code de la route  
Salle Polyvalente - MATIGNON - 14h

**24 Novembre 2017**  
Réagir en cas d'accident routier : les bons réflexes !  
Salle des fêtes - FREHEL - 14h

**Gratuit**

Venez participer à 3 rencontres !

Renseignements : Klervia DALLIER - Familles Rurales au 02.96.33.13.33  
CCAS St-Cast Le Guildo au 02.96.33.00.54  
CCAS de Matignon au 02.96.33.00.54  
CCAS de Fréhel au 02.96.33.00.54

Familles Rurales  
Fédération des Côtes d'Armor  
21, Boulevard Clémenceau  
22000 Saint-Brieuc  
02.96.33.00.54  
td.cotes-armor@famillesrurales.org

Préfecture des Côtes d'Armor

Carsat Bretagne

Familles rurales  
Vivre mieux !

⌚ **Animation Cap' Age  
"Les seniors au volant"**

**vendredi 10 novembre 2017 - Salle d'Armor - 14h**



⌚ **Place aux mêmes  
Ciné concert : PLUMES A GOGO**

**Mardi 31 octobre à 16h30 salle d'Armor**  
**+ d'infos au 02 96 41 69 34,**  
**animatrice@saintcastleguildo.fr**

# Bougez à Saint-Cast Le Guildo !!!

**Découvrez nos  
manifestations 2017 !**

## OCTOBRE 2017 :

> **Dimanche 1<sup>er</sup> octobre :**

**EMERAUDE FUN CUP (slalom)**

Organisation : CENTRE NAUTIQUE

> **Dimanche 1<sup>er</sup> octobre :**

**RAID Du KERMITHON**

Organisation : AMICALE POMPIERS COTE EMERAUDE

> **Mercredi 4 et jeudi 5 octobre :**

**Trophée SENIORS**

Organisation : GOLF

> **Samedi 14 et dimanche 15 octobre :**

**Régate d'Automne Trophée CCI 22 Habitable**

Organisation : CENTRE NAUTIQUE

> **Dimanche 15 octobre :**

**Anniversaire bibliothèque municipale**

Organisation : COMMUNE

> **Samedi 21 et dimanche 22 octobre :**

**Expo. Foire aux Peintres - Salle d'Armor**

Organisation : ASSO.

Terminus Station Place des Arts

> **jeudi 26 octobre :**

**Golf - Trophée de la Ville 2017**

Organisation : GOLF

> **Samedi 28 et dimanche 29 octobre :**

**Salon de l'Artisanat - Salle d'Armor**

Organisation : COMITE DES FETES

> **Dimanche 29 octobre :**

**Concours Hippique - Centre Equestre**

Organisation : Sté HIPPIQUE

> **Mardi 31 octobre :**

**Place aux Mômes - salle d'Armor**

Organisation : COMMUNE

## NOVEMBRE 2017 :

> **Jeudi 2 et vendredi 3 novembre**

**Animations familiales multisensorielles**

Organisation : COMMUNE

> **Samedi 4 novembre**

**Troc de plantes et inauguration**

**Jardin partagé**

Organisation : ASSO "Verts de terre"

+ COMMUNE

> **Lundi 18 et mardi 19 novembre**

**Finale départementale habitable**

Organisation : CENTRE NAUTIQUE

> **Mardi 19 novembre**

**Concours Hippique - Centre Equestre**

Organisation : Sté HIPPIQUE

> **Vendredi 24 novembre :**

**Balade thermique**

Organisation : COMMUNE + Pays de Dinan

> **Dimanche 26 novembre :**

**Radio-Crochet - Salle d'Armor**

Organisation : COMITE DES FETES

la cité des Métiers  
Cotes d'Armor

Saint-Cast Le Guildo

OCTOBRE A DECEMBRE : [WWW.CITEDESMETIERS22.FR](http://WWW.CITEDESMETIERS22.FR)

CREER OU REPRENDRE UNE ACTIVITE

CHOISIR UNE FORMATION

TROUVEZ UN EMPLOI

S'INFORMER SUR LES METIERS

A LA DECOUVERTE DES METIERS DE LA MER  
SAINT CAST LE GUILDO  
JEUDI 26 OCTOBRE  
PROGRAMMATION ET INFORMATIONS  
PROCHAINEMENT SUR LE SITE  
[www.villedesaintcastleguildo.fr](http://www.villedesaintcastleguildo.fr)

JEUDI 2 ET VENDREDI 3 NOVEMBRE 2017

Des jeux  
dans tous les sens...

Animations familiales  
multisensorielles

Pendant les vacances, venez vous amuser en famille avec des jeux qui mettront vos sens à rude épreuve (livres, puzzle tactile, loto des odeurs, jeux collectifs, etc)

DE 14h à 17h, SALLE D'ARMOR, SAINT-CAST LE GUILDO  
ANIMATIONS GRATUITES ET ACCESSIBLES À TOUS

Organisation : Commune de Saint-Cast le Guildo, en partenariat avec « Familles Rurales »  
Renseignements : Service événementiel, 02 96 41 69 34

Saint-Cast Le Guildo

Familles Rurales